CONSEIL
PATRIMONIAL
DE FAMILLE

L'Excellence Patrimoniale

*C'est pour encourager le développement de conseillers en gestion de patrimoine généralistes s'adressant à une clientèle familiale et professionnelle haut de gamme et pour répondre aux besoins croissants d'accompagnement et de conseil exprimés par cette clientèle qu'a été créée en 2015 l'appellation "Conseil Patrimonial de Famille".*

Le Conseiller **Patrimonial de Famille** est un expert qui définit avec vous une **stratégie patrimoniale globale** visant à réaliser vos objectifs à court, moyen et long terme.

*Mes Notes*


*Contactez-nous !*

*contact@conseilpatrimonialdefamille.fr*

*www.conseilpatrimonialdefamille.fr*


# Préparer ma retraite ?

Quand puis-je partir ?

Combien vais-je percevoir ?

Quelle réversion pour mon conjoint ?

Mon épargne est-elle suffisante pour maintenir mon train de vie une fois à la retraite ?

J'ai cotisé sous différents statuts, qu'est-ce qui se passe ?
Comment intégrer mes droits acquis à l'étranger ?

Puis-je travailler tout en étant retraité ?

Ai-je consulté mon relevé individuel de situation ?

A quel âge commencer à épargner pour ma retraite ?

Comment liquider mes droits à la retraite ?

*Votre Conseil Patrimonial de Famille*
*vous accompagne à anticiper la transmission*
*de votre patrimoine de votre vivant*